



LNP

Les Nouvelles Publications
économiques & juridiques

Vendredi 1er novembre 2019 / prix : 1,50 euros
N°10 076

« L'EXPERT-COMPTABLE
DOIT ÊTRE RESPECTÉ,
CONSULTÉ ET ÉCOUTÉ »

Lionel Canesi, président du Croec Paca

RETOUR SUR
Le Salon des
entrepreneurs

ENTREPRENDRE
L'hôtel Mercure
Marseille Canebière

RETOUR SUR
Le Trophée des
entrepreneurs positifs

arapi
provence & var

COTISATION ANNUELLE

BNC - BIC

Individuel 169 TTC/an

Société 338 TTC/an

Micro 84,9 TTC/an



LIONEL CANESI,
président du Conseil
régional de l'ordre des
experts-comptables
Provence-Alpes-
Côte d'Azur.

« L'expert-comptable doit être respecté, consulté et écouté »

A quelques jours du 7^e congrès régional qui se déroulera à Marseille les 18 et 19 novembre, Lionel Canesi, président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur, revient sur les sujets phares de la profession.

• **LNP : Le thème de votre prochain congrès est « Les experts-comptables au cœur de l'économie ». Pourquoi ce besoin de réaffirmer votre positionnement dans la société ?**

LIONEL CANESI : Notre positionnement est unique. Et il doit absolument être valorisé. L'expert-comptable est au cœur de l'économie. C'est évident mais il est important de le rappeler.

Au quotidien, les experts-comptables auscultent les PME et les TPE, apportent aux chefs d'entreprise leur expertise en matière financière, les conseillent sur des options fiscales, les orientent quand des questions juridiques se posent. Nous sommes à leurs côtés.

• **Trouvez-vous que ce positionnement soit assez valorisé ?**

Nous sommes encore et toujours trop en retrait, notamment au niveau national. Il faut davantage être sur le terrain et expliquer ce que nous faisons, quelles sont nos caractéristiques, nos domaines d'intervention. Notre métier reste encore trop flou pour bon nombre de personnes. Ce qui ne facilite pas le recrutement de nouveaux consœurs et confrères. Une profession, si elle veut attirer les jeunes talents, doit savoir valoriser toutes les facettes des missions qu'elle propose, tordre le cou aux idées reçues et aux clichés, présenter sa modernité et ses valeurs, démontrer son utilité, surprendre. *****→**



« L'expert-comptable doit être respecté, consulté et écouté par ses partenaires, à commencer par les pouvoirs publics. Le professionnel du chiffre et du conseil partage la vie des entreprises depuis leur création jusqu'à leur transmission. Imaginer une loi nouvelle sans associer à son écriture un expert-comptable est une erreur, et à bien des égards une faute. »

***> • **Comment souhaitez-vous renforcer ce positionnement ?**

La profession embauche, mais il nous manque des candidats. J'envisage une école de la profession. L'idée est de créer des formations adaptées. Pour ne pas rester dans une impasse. Il est important notamment d'envisager l'avenir. C'est-à-dire d'anticiper. Quel sera notre métier dans 10 ans ? Quelles compétences devons-nous commencer à apprendre dès aujourd'hui pour bien y répondre dans le futur ?

L'expert-comptable doit être respecté, consulté et écouté par ses partenaires, à commencer par les pouvoirs publics. Le professionnel du chiffre et du conseil partage la vie des entreprises depuis leur création jusqu'à leur transmission. Imaginer une loi nouvelle sans associer à son écriture un expert-comptable est une erreur, et à bien des égards une faute. Légiférer sans faire appel au té-

moignage de terrain de l'expert-comptable, c'est se priver d'une analyse nourrie d'expériences concrètes et d'un regard précieux parce que lucide et documenté. Les autres professions, et notamment les avocats, sont consultés. A notre tour également de bien nous positionner.

• **Les clients d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'auparavant également ?**

Les experts-comptables se trouvent de plus en plus face-à-face avec cette nouvelle génération, les Millenials, une population très connectée avec des valeurs différentes. A titre d'exemple, pour eux, le salariat n'est pas toujours un but recherché. Et la rémunération n'est pas le principal. Il est important de savoir les approcher, les gérer car on n'impose rien aux clients. Il faut répondre à leurs attentes. Le besoin du client, pour nous, est une obsession.

• **La taille des cabinets d'expertise-comptable doit-elle également évoluer ?**

Il faut de tout. Les petites entreprises ne veulent pas avoir comme interlocuteur un gros cabinet d'expertise comptable. Le patron d'entreprise veut un conseiller qui lui ressemble, qui puisse le comprendre. Grace à la révolution numérique, les petites structures peuvent bien s'équiper et répondre aux attentes de leurs clients. Et force est de constater que les structures à taille humaine peuvent mettre en avant leur agilité. Du coup, je ne pense pas que la profession assistera à un phénomène de concentration inévitable. D'autant plus que nous assistons à un retour des créations de cabinets d'expertise comptable ex nihilo. Et ils s'en sortent. Cette vitalité est un bon signe pour la profession.

• **Comment la profession appréhende-t-elle les nouvelles technologies ?**

Notre métier est et restera un métier de contact, d'humain, de conseil. Mais cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas s'appuyer sur des outils dont l'objet est de nous faciliter certaines tâches. Et de nous permettre d'aller plus loin, notamment dans l'analyse des datas. Il est temps que les hommes du chiffre prennent le virage du numérique, qu'ils s'approprient certains outils. Nous de-